

**DOSSIER
DE PRESSE**



COPYRIGHT | BIGBANG

**Agir pour la protection de l'eau, la biodiversité,
& l'adaptation au changement climatique :
les aides financières de l'agence de l'eau
Seine-Normandie.**

ANNÉE 2022

Dynamisme des investissements pour l'eau, la biodiversité et l'adaptation au changement climatique avec 790 M€ d'aides financières en 2022.

**#ENCHIFFRES #INVESTISSEMENTS
#QUALITEAU #CLIMAT**

Au cours de cette année 2022, l'agence de l'eau Seine-Normandie a soutenu **3721 projets** portés par les collectivités, entreprises, agriculteurs et associations pour améliorer la qualité des eaux et des milieux aquatiques et s'adapter au changement climatique. **Près de 790 M€ d'aides financières ont été accordées** : une mobilisation inédite pour soutenir les projets nécessaires à la préservation de l'eau. Ces investissements sont essentiellement financés par les redevances sur l'eau payées par les usagers du bassin. Le volume des travaux associés s'élève à près de 1,6 Md€ soutenant fortement l'activité économique du bassin.



Sandrine ROCARD, directrice générale de l'agence de l'eau Seine-Normandie, déclare :

« Cette année, l'agence de l'eau Seine-Normandie a su adapter son intervention. En témoigne la forte mobilisation des équipes dans le déploiement du plan de résilience ou encore du plan baignade en Ile-de-France. Certains projets encouragés par l'agence se sont fortement développés, comme ceux relatifs à la gestion des eaux pluviales ».



Le bilan 2022, en chiffres.

Près de 790 M€ investis pour l'eau au bénéfice de plus de **3721 projets** portés par les **collectivités, entreprises, agriculteurs, associations** dans le bassin Seine-Normandie.



+ 150 M€ d'aides supplémentaires (par rapport à 2021).

dont **18 M€** consacrés à des projets accélérant la résilience des territoires face au changement climatique.

53% des aides allouées

concourent à l'**adaptation au changement climatique.**



+ de 55 M€

d'aides sont destinées aux économies d'eau. Elles permettent de réaliser une **économie annuelle de 1,29 Mm³**.

330 km de rivières

restaurées ou renaturées



43 ouvrages effacés ou équipés

pour rétablir la continuité écologique

4762 ha de zones humides

protégées ou restaurées



Réduction des pollutions domestiques de

+ de 570 000 habitants

48 stations d'épuration créées ou modernisées

+ 326 km de réseaux d'assainissement créés ou modernisés

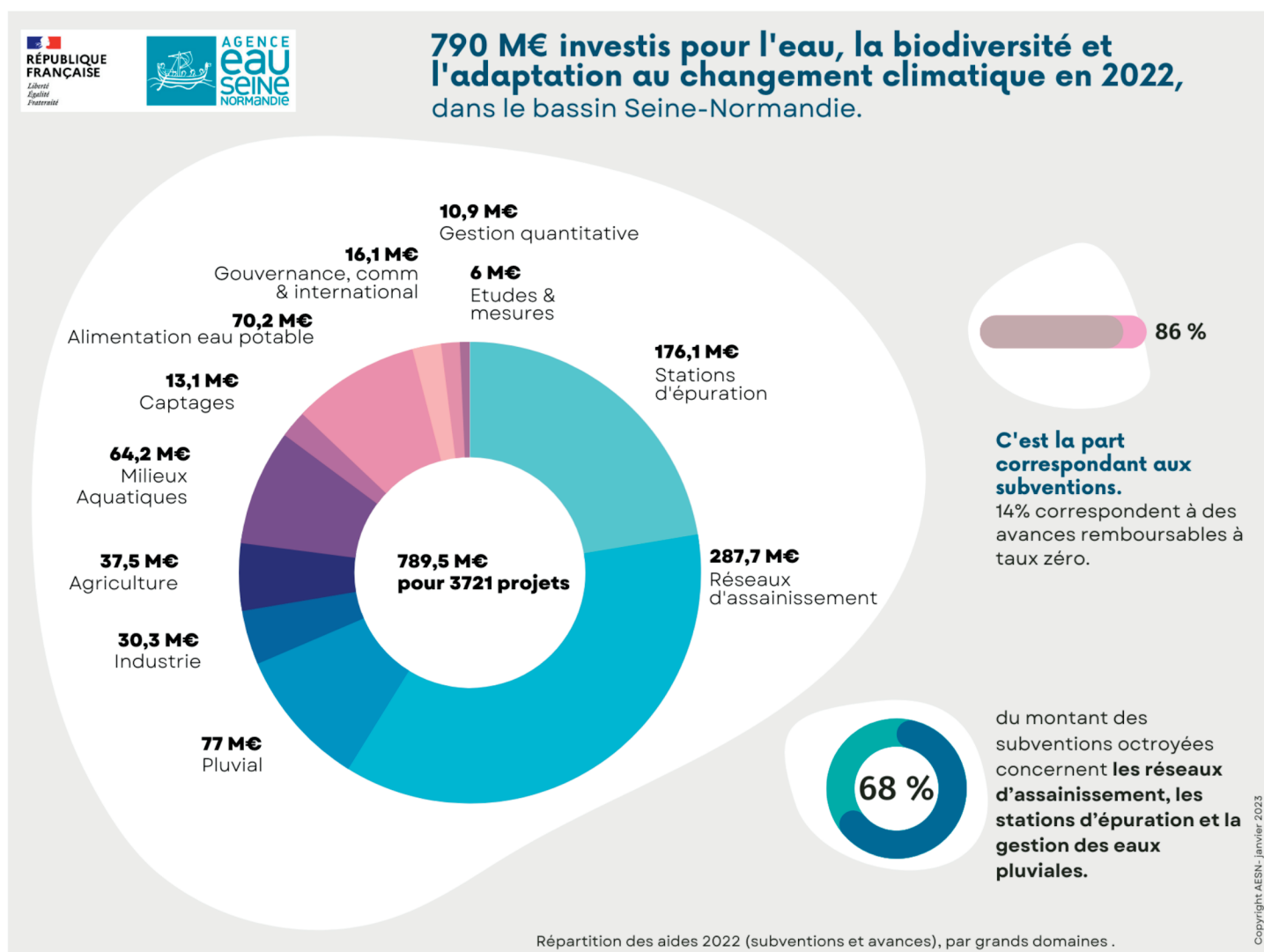
www.eau-seine-normandie.fr

Les montants ci-dessus ne tiennent pas compte des dégagements intervenus en cours d'année.
Crédits photo : Sébastien SINDEU / Damien DONDAINE / QUATREVINGTDOUZE

Les faits marquants

En 2022, on constate une forte dynamique des aides à l'assainissement des collectivités dont les prévisions sont dépassées, reflet des efforts réalisés dans la continuité des conclusions des Assises de l'eau et du plan baignade. **463,8 M€** ont été consacrés à l'assainissement de 570 000 habitants. 326 km de réseaux d'assainissement ont été créés ou réhabilités.

Concernant les milieux aquatiques et la biodiversité : **64,2 M€ d'aides ont permis d'effacer ou d'équiper 43 ouvrages pour rétablir la continuité écologique, de restaurer 330 km de cours d'eau, et de protéger et restaurer 4 762 ha de zones humides.**



Parmi les projets prioritaires : l'accélération du plan baignade pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Depuis le début de la mise en œuvre du Plan Baignade, **les travaux engagés par les maîtres d'ouvrage financés par l'agence de l'eau représentent 62 % des travaux nécessaires à la baignabilité**, pour un montant de travaux engagés de 729 M€, correspondant à **390 M€ d'aides attribuées par l'agence de l'eau Seine-Normandie**.

Pour l'ensemble de l'année 2022, les aides concernent 178 projets pour un montant total de 191,4 M€ d'aides. Parmi les projets les plus remarquables, on peut citer la réhabilitation de l'émissaire VL8 dans l'Essonne pour plus de 154 M€ de travaux et 74 M€ d'aides, la réalisation d'une liaison sous la Marne pour 37,5 M€ de travaux et plus de 26 M€ d'aides ou encore la réalisation du bassin de stockage du ru Saint-Baudille pour 42 M€ de travaux et plus de 25 M€ d'aides. Les travaux sont menés sous maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre du Département de la Seine-Saint-Denis, également financés par celui-ci et le SIAAP, Syndicat interdépartemental d'assainissement de l'agglomération parisienne.

Le conseil d'administration a approuvé le 28 juin 2021 la modification des conditions d'aide de l'agence de l'eau afin d'accélérer la priorisation et la mise en œuvre des travaux pour la mise à niveau des réseaux d'assainissement dans le périmètre de la zone de collecte des eaux usées dont les rejets d'eaux usées et pluviales ont une incidence sur la qualité de l'eau de baignade en Seine et en Marne pour les épreuves olympiques et paralympiques de Paris 2024. Pour les travaux relatifs aux réseaux d'assainissement, les taux d'aides ont ainsi été augmentés pour aller jusqu'à 80 % de subvention, jusqu'à fin 2023. Les taux d'aides initiaux pour ces travaux étaient de 40% de subvention et de 20% d'avances en 2019.

Plan de résilience : 18 M€ d'aides supplémentaires pour l'adaptation des territoires face au changement climatique.

Plusieurs de ces projets ciblent **la résilience des pratiques agricoles**.

En Champagne, par exemple, l'agence soutient Bio en Grand Est à hauteur de 80 000 € afin d'étudier la possibilité de réintroduire des élevages et de développer des systèmes de grandes cultures plus autonomes sur le plan de la fertilisation.

Dans l'Aube, 31 exploitations agricoles engagées dans des « services environnementaux » ont reçu une aide de 438 000 euros pour maintenir 2127 hectares de prairies permanentes et 1728 hectares de prairies humides.

Dans l'Yonne, **la restauration des milieux aquatiques** est au cœur du projet lancé par le syndicat mixte du bassin versant de l'Armançon : 28 mares vont être restaurées ou créées pour une subvention à hauteur de 101 000 € dans l'objectif de lutter contre les inondations, limiter l'érosion des sols, épurer les eaux.

Dans le Calvados, l'agence de l'eau accompagne le CHU régional de Caen pour désimperméabiliser les zones urbanisées et **gérer ses eaux pluviales** pour 620 000 € de subvention.

En Eure-et-Loir, en matière **d'économie d'eau**, l'entreprise Poullard va récupérer ses eaux de pluie, et les réutiliser en circuit fermé dans le cadre de son activité de démolition, grâce au financement obtenu à hauteur de 390 000 €.

Enfin plusieurs projets visent à renouveler les réseaux d'eau potable et protéger les aires de captage : celui du syndicat d'eau potable de la Charentonne dans l'Eure qui renouvelle 10 km soutenus à hauteur de 860 000 €.

Eau de Paris a bénéficié d'une aide de 95 000 euros pour acquérir 22 ha de parcelles dans les zones vulnérables d'alimentation de captage.

LE TERRITOIRE

Seine-Amont

39,9 M€

ont été investis pour l'eau au bénéfice de 514 projets portés par les collectivités, entreprises, agriculteurs, associations dans le territoire Seine-Amont.

Avant travaux de restauration des fonctionnalités biologiques.

crédit photo SMORE



Après.



crédit photo SMORE

AUBE. Territoire du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient : 28 exploitations agricoles engagées dans des « services environnementaux ».

A l'issue de la seconde campagne d'engagement des paiements pour services environnementaux, 28 exploitations sont accompagnées pour le maintien de 1 520 ha de prairies permanentes et 1 234 ha de prairies humides. Le projet repose sur l'indemnisation des agriculteurs pour le changement de pratiques agricoles sur la base de services rendus effectifs. Le montant de l'aide prévisionnelle 2022 de l'agence de l'eau est de 438 000 €.



AUBE. Mobilisation pour la continuité écologique de la rivière Sarce

L'étang de Bragelogne-Beauvoir, à 55 km au sud-ouest de Troyes, est un site en pleine nature très apprécié mais le plan d'eau et les équipements associés constituent un obstacle à la continuité écologique de la Sarce. C'est pourquoi des aménagements sont menés pour rétablir ses fonctions écologiques et hydrologiques, et répondre à des problématiques actuelles : réchauffement de l'eau, accentuation de l'évaporation, envasement de l'étang. Le SDDEA, maître d'ouvrage de cette opération, et la commune propriétaire de cet étang, ont choisi le scénario le plus ambitieux : le cours d'eau revient dans son lit d'origine à la suite de la suppression du vannage et un parcours pédagogique pour le public est créé, afin qu'il découvre la richesse de la biodiversité d'une rivière et de sa zone-humide. L'agence de l'eau a financé 90% des travaux soit 417 690 €.

LOIRET. Restaurer les fonctionnalités biologiques altérées des milieux humides associés aux cours d'eau de l'Oeuf et de la Rimarde

C'est l'objectif des travaux du Syndicat Mixte de l'Oeuf de la Rimarde et de l'Essonne (SMORE) sur la commune de Dadonville. Ces travaux, conduits en 2022, entrent dans la programmation du Contrat de Territoire "Eau & Climat" Essonne Amont.

La restauration par broyage et exportation de la végétation ligneuse sur la zone humide de Secval (commune de Dadonville) sur une surface de 5,3 ha s'accompagne de la mise en place d'une clôture pour assurer la gestion par pâturage de la zone humide des Pâturaux.

Financement de 72 000 euros de l'agence de l'eau, aux côtés de la région Centre Val-de-Loire.



crédit photo PNIRFO

LE TERRITOIRE

Vallées de Marne

45,7 M€

ont été investis pour l'eau au bénéfice de 988 projets portés par les collectivités, entreprises, agriculteurs, associations dans le territoire Vallées de Marne.



Parking Nov'habitat - crédit photo M.Bilanc/CAC

CHAMPAGNE CRAYEUSE. Transition agricole : accompagner les filières.

Bio en Grand Est, les coopératives agricoles, CERESIA et PROBIOLOR, et Bio en Champagne Crayeuse et ARDEAR, sont lauréats de l'appel à projet «L'agriculture s'adapte au changement climatique» lancé par l'agence de l'eau en 2021. Le projet vise à rendre les filières grandes cultures conduites en agriculture biologique plus résiliente dans la fertilisation des cultures face au changement climatique et aux enjeux de protection de la ressource en eau. Développer des pratiques culturales à la fois plus économes en intrants et plus autonomes en sources d'approvisionnement sont les deux enjeux du projet. Les pistes de réflexions portent sur la potentielle réintroduction d'ateliers d'élevage, sur le développement d'élevages à l'herbe, sur le développement des couverts végétaux et la sécurisation des légumineuses dans les rotations sans occulter le volet filière pour la pérennité des exploitations.

Le projet, d'un montant de 189 368 €, est soutenu financièrement par l'agence à hauteur de 143 162 €.



MARNE. Désimperméabilisation : l'exemple à suivre de Châlons-en-Champagne.

Le projet porté par Nov'habitat est un réaménagement des parkings Chopin et Debussy à Châlons-en-Champagne. Il consiste à gérer les eaux pluviales à la source via des techniques alternatives avec une volonté de zéro rejet au réseau, ainsi qu'à améliorer le cadre de vie en végétalisant les espaces et créant des cheminements piétons.

La surface totale concernée par ces aménagements est de 11 333 m². 2 912 m² concernent des aires de stationnement et 6 370 m² des voiries et trottoirs qui sont rendus perméables ou réorientés vers des espaces verts en creux d'une surface de 2051 m². Le montant du projet est de 1 485 300 € HT et le concours financier de l'agence de l'eau s'élève à 915 739 € HT. Environ 6000 m³/an sont ainsi déconnectés du réseau pluvial de la collectivité.



Herse étrille - crédit photo NH/AESN

LE TERRITOIRE

Vallées d'Oise

43,7 M€

ont été investis pour l'eau au bénéfice de 386 projets portés par les collectivités, entreprises, agriculteurs, associations dans le territoire Vallées d'Oise.



AISNE. Création d'un réseau de collecte à Chavignon pour améliorer le Ru et maintenir le bon état de l'Ailette.

Le village de Chavignon, situé entre Soissons et Laon, compte 830 habitants et fait l'objet depuis début octobre 2022 de travaux de raccordement à la station d'épuration de Monampτεύil. Ce chantier important qui va durer un an et dont le montant total des travaux avoisine 5M€ a reçu le soutien de l'agence de l'eau Seine-Normandie à hauteur de 3,5 M€. La Communauté de communes du Val de l'Aisne qui porte le projet de réhabilitation de l'assainissement clôturera les travaux par la mise à niveau du traitement de la station d'assainissement pour le paramètre phosphore. Le projet doit permettre de réduire les rejets d'assainissement non conformes vers le milieu naturel. L'objectif recherché est l'amélioration de l'état du Ru de Chavignon et le maintien du bon état de l'Ailette.



AISNE. Laon : une station d'épuration modernisée.

La station d'épuration de Laon est arrivée à saturation. D'une capacité de 40 000 équivalent habitant, elle traitait les effluents domestiques et industriels des communes de Laon, Athies-sous-Laon, Chambry et de la zone d'activités du Griffon. La qualité des effluents traités respecte les normes de rejets mais la station connaît des déversements sans traitement principalement lors d'épisodes pluvieux eu égard à la topographie particulière de la ville de Laon. La Communauté d'Agglomération du Pays de Laon opte pour une refonte totale de la filière de traitement des boues de la station et la modernisation de la filière eau. Afin d'améliorer, par phyto-épuration, la qualité des eaux rejetées pendant la période d'étiage de l'Ardon, une zone de rejet végétalisée de 800 m² sera réalisée. Le long de cette zone, un corridor biologique sera construit pour favoriser le déplacement naturel de la faune et de la flore. L'agence de l'eau Seine-Normandie soutient le projet à hauteur de 34 % soit plus de 5 M€ HT.



MARNE. Mobilisation pour restaurer la continuité écologique de la Biesme et de ses affluents

Le Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de l'Aisne Supérieure (SMAVAS) porte le projet ambitieux de restaurer la continuité écologique de la Biesme et de ses affluents. Le chantier est colossal : au total 94 km de cours d'eau seront décloisonnés soit 25 km sur la Biesme, 19 sur le Beauchamp et 50 km sur les affluents et 26 ouvrages seront supprimés. L'agence de l'eau Seine-Normandie finance 90 % des travaux soit 953 209 €.



LE TERRITOIRE

Seine Francilienne

441,4 M€

ont été investis pour l'eau au bénéfice de 801 projets portés par les collectivités, entreprises, agriculteurs, associations sur le territoire Seine Francilienne.

ESSONNE. Restauration de la continuité piscicole et sédimentaire de l'Yvette à Champlan.

Les travaux se poursuivent pour que l'Yvette retrouve un fonctionnement naturel et qu'elle puisse à nouveau rendre les services écologiques dont elle est capable. L'agence de l'eau Seine-Normandie donne son feu vert au Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique de la Vallée de l'Yvette (SIAHVV) pour des travaux engagés sur 200 m au niveau du "moulin Bretèche". Ils ont pour objectif la continuité piscicole et sédimentaire de l'Yvette avec la suppression de seuils, la remise en fond de vallée, la restauration de 6 558 m² de zones humides, la création de deux méandres au niveau du bras renaturé et la végétalisation totale du linéaire actuel.

Les travaux sont financés à hauteur de 90 % soit 619 355 €.

L'acquisition foncière, une opportunité de soutenir des démarches de protection des captages prioritaires

Eau de Paris travaille en partenariat avec la profession agricole afin de favoriser le développement de pratiques compatibles avec la préservation des ressources en eau. En parallèle, elle mène une politique d'acquisition foncière de terrains situés dans les zones vulnérables des aires d'alimentation de captages (AAC). Dans ce cadre, l'agence de l'eau a apporté son aide pour l'acquisition de 22 ha de parcelles situées dans l'AAC de la Vallée de la Vanne localisées en zone de forte vulnérabilité pour la ressource en eau. Les parcelles acquises seront réparties entre deux agriculteurs dont les pratiques sont favorables à la qualité de l'eau, dans le cadre de baux environnementaux de maintien en herbe et d'agriculture biologique.

Le projet est soutenu par l'agence à hauteur de 80 % ce qui correspond à 94 681 € d'aides.



YVELINES. Restauration de la Mérantaise sur un linéaire de 2 km à Chateaufort.

L'opération est portée par le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse. L'objectif est la renaturation physique et écologique du tronçon de la rivière Mérantaise sur les 2 km concernés à Chateaufort, au niveau du « moulin d'Ors » avec la création de plusieurs méandres, le profilage et la diversification du fond de lit, la suppression des obstacles à l'écoulement, la création de zones d'expansion de crue avec milieux humides. Les travaux qui permettent à la Mérantaise de retrouver une dynamique naturelle sont financés à hauteur de 90 % par l'agence soit plus d'1 M€.



LE TERRITOIRE

Seine-Aval

118,1 M€

ont été investis pour l'eau au bénéfice de 562 projets portés par les collectivités, entreprises, agriculteurs, associations dans le territoire Seine-Aval.



EURE. Restauration de la continuité écologique : premières réponses biologiques.

Les travaux de restauration de la continuité écologique sur la Risle au niveau de l'ouvrage de la Madeleine ont permis d'ouvrir le bassin de la Risle aux espèces migratrices amphihalines, passant de l'eau salée à l'eau douce et inversement. Le vidéo-comptage mis en service en novembre 2022 a déjà enregistré plusieurs dizaines de truites de mer et une quinzaine d'autres espèces telles que le saumon atlantique ou la Lamproie fluviatile. Des résultats similaires avaient été constatés sur l'Eure après l'effacement du barrage de Martot. Les lamproies marines et les anguilles avaient recolonisé le bassin de l'Eure. L'agence de l'eau a financé ce vidéo-comptage à hauteur de 90% de l'investissement, soit 382 677 €.



EURE. Le Syndicat d'Eau Potable de la Charentonne lutte contre les fuites d'eau potable.

Le Syndicat d'Eau Potable de la Charentonne qui produit et alimente en eau potable plus de 27 000 habitants, renouvelle des canalisations identifiées comme fuyardes dans le diagnostic du schéma directeur d'alimentation en eau potable et l'étude patrimoniale réalisée en 2020. Les travaux concernent le renouvellement de près de 10 km de canalisations classées prioritaires sur 12 secteurs et concourent à diminuer la pression sur la ressource. Ces travaux bénéficient d'une aide de l'agence de l'eau à hauteur de 860 326 €.

EURE ET LOIR. Sobriété des consommations d'eau : l'entreprise Poullard s'engage.

L'opération est portée par l'entreprise Poullard, entreprise de démolition de bâtiments et recyclage de matériaux, à l'occasion du transfert de site d'une plateforme de granulats. L'objectif du projet est de récupérer l'ensemble des eaux de pluies et eaux pluviales des surfaces imperméabilisées du site en vue de contribuer à l'appoint en eau du procédé de lavage des granulats. Un circuit fermé mis en place vise le recyclage des effluents issus de leur traitement. Le projet permet une réduction significative du volume d'eau prélevé à activité équivalente. Le projet, exemplaire en termes d'économies d'eau, est financé à hauteur de 389 508 €. L'année précédente l'agence de l'eau avait accompagné l'amélioration du circuit fermé à hauteur de 984 500 €.

SEINE-MARITIME. Première pierre de l'usine de traitement d'eau potable de Bourdainville

L'agence de l'eau accompagne le Syndicat d'Eau et d'Assainissement de la Région d'Yerville (76) pour la construction de l'usine de traitement d'eau potable à hauteur de 1,7 M€. Cet équipement répond à un bilan besoins/ressources déficitaires et fiabilise la qualité de l'eau distribuée grâce à un traitement des pesticides et de la turbidité. Parallèlement, des actions de protection de la ressource en eau programmées dans le Contrat Territorial « Eau & Climat » des 6 Vallées signé avec le syndicat sont engagées.

LE TERRITOIRE

Bocages Normands

94,4 M€

ont été investis pour l'eau au bénéfice de 523 projets portés par les collectivités, entreprises, agriculteurs, associations sur le territoire Bocages Normands.

MANCHE. Sécuriser l'alimentation en eau potable des secteurs touristiques de Granville/Donville les bains.

L'alimentation en eau potable est un sujet sensible dans le Granvillais. Les nappes en sous-sol sont limitées, le territoire dispose de ressources superficielles mises à rude épreuve l'été avec le tourisme. Un schéma directeur avait abouti à la construction de deux usines de production d'eau potable : l'une à Avranches – rivière le Thar et l'autre à St Pair-sur-Mer à côté de Granville – rivière la Braize et une interconnexion de 17 km entre Granville et Avranches. Ces équipements permettaient de fournir de l'eau aux Granvillais pendant les pics estivaux mais les conditions météorologiques de l'année 2022 ont montré les limites de cette solution du fait des débits très faibles dans les cours d'eau pour sécuriser les secteurs voisins. Des solutions d'urgence ont évité la rupture d'alimentation mais le risque demeurerait sur le secteur de Granville-Donville-les-Bains. Pour y répondre le Syndicat de Mutualisation de l'eau Potable du Granvillais et de l'Avranchin (SMGPA) a décidé de construire deux réservoirs au sol de 1 500 m³ chacun, sur la commune de Granville, au pied de l'actuel réservoir sur tour de Saint Nicolas ; réservoir stratégique qui permet d'alimenter tous les autres en gravitaire. Coût de l'opération classée prioritaire : plus de 2 M€, financée au taux bonifié de 60 % par l'agence de l'eau au titre de l'effort de soutien national des contrats de progrès prévus par les Assises de l'eau.

CALVADOS. Accompagner les projets de désimperméabilisation des zones urbanisées grâce à la gestion des eaux pluviales au Centre Hospitalier Régional de Caen.

L'agence de l'eau Seine-Normandie a apporté son soutien pour gérer les eaux pluviales « à la source » dans le cadre de la reconstruction du Centre Hospitalier Régional de Caen couvrant au total 12 hectares. Le projet prévoit la réalisation de 1 640 m² de surface de parking dans lesquels les eaux pluviales seront infiltrées. Les eaux de ruissellement des autres surfaces seront orientées vers des noues d'infiltration puis vers 3 espaces en creux. 10 138 m² de toitures végétalisées viendront couronner le projet. Au total, la maîtrise à la source de la pollution pluviale par désimperméabilisation est effective pour 4 838 m² et 31 462 m² par déracordement. Les travaux nécessaires sont financés à hauteur de 619 355 € par l'agence de l'eau.



ORNE. Maintenir la haie bocagère : un atout pour préserver l'eau.

15 agriculteurs se sont portés volontaires pour s'engager dans le dispositif de paiement pour services environnementaux porté par le pôle d'équilibre territorial et rural du pays du bocage. L'accord porte sur le maintien et la gestion durable des haies bocagères pour une surface de 1 704 ha et un linéaire de 224 307 m de haies. Le seul indicateur de résultat porte sur la densité de haies. Le montant de l'aide prévisionnelle de l'agence de l'eau se monte à 465 993 € pour 5 ans.

LES DIRECTIONS TERRITORIALES

Les 6 directions territoriales de l'agence de l'eau permettent une intervention adaptée aux besoins spécifiques de chaque territoire.



L'agence de l'eau Seine-Normandie

met en oeuvre la politique de l'eau du bassin en finançant les projets des acteurs locaux, grâce à des redevances perçues auprès de l'ensemble des usagers. Ces projets contribuent à améliorer la qualité des ressources en eau, des rivières, des milieux aquatiques et de leur biodiversité, dans un contexte d'adaptation au changement climatique.

La commission des aides

du conseil d'administration de l'agence de l'eau Seine-Normandie se tient quatre fois par an pour se prononcer sur l'attribution des aides conformément au programme « Eau & climat » 2019-2024. La commission des aides est composée de 19 administrateurs de l'agence : 6 représentants des collectivités territoriales, 6 des associations et personnalités qualifiées, 3 représentants des usagers économiques, 3 de l'Etat et 1 du personnel de l'agence.